

Association Sportive De Maillé
FICHE D'INSCRIPTION à l'activité Volley-Ball
Responsable Monsieur LORIN

Horaires des entraînements au collège :

- 1) Les mercredis de 13h15 à 14h45 pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème} (Benjamins)
- 2) Les mercredis de 14h45 à 16h15 pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème} (Minimes)

Des compétitions UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) seront parfois proposées aux élèves **les mercredis après-midis**, soit uniquement pour les Benjamins, soit uniquement pour les minimes, soit pour l'ensemble des élèves. Les équipes qui ne seront pas concernées par certaines compétitions n'auront pas AS.

Avant chaque compétition une convocation sera à signer par les parents et à rendre impérativement au plus tard le jour de la compétition.

Certains trajets se feront en transport en commun.

Dans le cadre de la pratique de l'A.S. Volley, votre enfant sera susceptible d'être photographié ou filmé. Autorisez-vous :

- La diffusion de ces éléments à l'ensemble des membres de la section Volley-Ball ?

- Oui Non

- Une tenue de sport est indispensable pour chaque entraînement ou compétition.
- Une bouteille d'eau est vivement conseillée.
- Un pique-nique sera parfois nécessaire selon l'heure de départs à une compétition.

Je soussigné(e), parent de l'élève,
en classe de, et né(e) le, souhaite l'inscription de mon enfant à l'Association Sportive De Maillé pour pratiquer le Volley-Ball pendant l'année scolaire 2020-2021.

Date :

Signature de l'élève :

Signature des parents :

Le prix de la licence à l'année est de **50 euros pour les nouveaux adhérents** et de **35 euros pour les adhérents de l'année 2019/2020** par chèque à l'ordre de : Association sportive De Maillé